

Compte rendu du conseil d'école du mardi 26 mars 2024

Étaient présents :

Madame Decaux, Madame Delorme, Monsieur Pouyade représentants des parents d'élèves
Monsieur Bernardie, Maire
Madame Pompier, adjointe municipale
Monsieur Beynet,
Simon, Antonin, Margot, Pierre et Camille représentants des élèves (présents en début de séance).
Monsieur Guillout, enseignant
Monsieur Saunier, directeur

Sont excusés :

Madame Nogue, IEN
Monsieur Bourgade, représentant des parents d'élèves

1) Discussion avec les représentants des élèves

- Retour sur la classe de découvertes : Les représentants des élèves indiquent que leurs camarades ont apprécié la classe de découvertes. Certains auraient aimé que le séjour soit plus long.
- Certains demandent plus de pain à la cantine. *La quantité de pain semble suffisante, le pain ne devant pas remplacer le plat*
- Certains enfants aimeraient que Simon (service civique) propose plus de jeux pour les petits pendant les récréations du matin et de l'après-midi. *Une discussion sera menée avec Simon pour proposer des jeux plus diversifiés et plus calmes pendant les récréations et ainsi limiter les activités avec ballon.*
- *La recherche pour la fabrication d'un étendard (type drapeau) va être menée d'ici la fin de l'année scolaire. Un travail sur le choix d'un blason représentant l'école sera effectué avec les élèves.*

2) Bilan et présentation des sorties sportives et culturelles faites ou à venir

Bilan de la classe de découvertes :

Les enseignants sont très satisfaits du séjour tant sur la qualité des intervenants pédagogiques que sur la qualité des infrastructures du centre de la Martière.

Ils remercient Mesdames Méraud, Beynet et Pompier ainsi que Monsieur Bernardie de les avoir accompagnés et aidés à encadrer les élèves pendant ces 5 jours.

Ils tiennent également à remercier le Conseil Départemental, la municipalité de Dampniat ainsi que l'APE qui ont permis de financer ce projet.

a) Classe de Monsieur Guillout

- Séances de piscine : du 20 novembre au 1^{er} décembre, les élèves ont assisté à 8 séances de 45 min dans le cadre de l'aisance aquatique. Les enseignants remercient les parents qui se sont portés volontaires et qui ont accompagné Monsieur Guillout lors de ces séances. Malgré le caractère très important de ce type d'activité, des « cycles piscine » ne pourront pas être programmés tous les ans en raison d'un coût très élevé. Pour rappel les 8 séances de piscine coûtent 1 432 € (592 € d'entrée à la piscine avec 1 MNS et 840 € de bus) à la municipalité.
- Rencontre course en durée et jeux collectifs : le 23 novembre au stade de Malemort.
- Ecole et cinéma : 1^{ère} séance le 04 décembre pour le film « L'extraordinaire voyage de Marona ».

2^{ème} séance le 29 janvier pour le film « La Vallée des loups ».

- JMF : le 26 janvier à l'espace Chadourne, les élèves ont assisté au spectacle « Petits contes Orientaux ».
- Rencontre jeux d'opposition : le 9 février au dojo de Malemort

A venir :

- Ecole et cinéma : 3^{ème} séance avec « Katia et le crocodile » le 06 mai
- 11 juin : rencontre d'athlétisme à Cosnac
- 1er juillet : Découverte de la pêche et des milieux aquatiques à l'Etang des Saules à Albignac. Cette animation est offerte par l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Chastang - Beynat.

b) Classe de Monsieur Saunier

- Cross départemental 20 décembre : 14 des 26 élèves de la classe étaient qualifiés. Les cm1 garçons ont terminé 3^{ème} par équipe.
- Projet sur la qualité de l'eau : plusieurs séances de sciences menées avec M Laroche (Maison de l'eau et de la pêche) pour travailler sur la qualité de l'eau de la Corrèze (pollution, causes,...). La première séance a eu lieu le 23 novembre : compréhension des activités humaines et les impacts sur la qualité de l'eau. Le 28 mars, sera menée une séance de travail sur la qualité de différents échantillons d'eau et notamment sur l'eau de la Corrèze prélevée à Clarendent. A la suite de ce travail, la classe devra écrire un article sur la qualité de la Corrèze à la hauteur de Dampniat. Ces différentes animations sont gratuites et sont offertes par La maison de la pêche et de l'eau.
- Spectacle JMF : le 28 novembre, à l'espace Chadourne, les élèves ont assisté au concert « Gigambitus ».
- Cycle vélo : Janvier – février. Tous les élèves ont validé les blocs 1 et 2 du socle savoir rouler à vélo. Merci à tous les parents d'avoir amené le vélo de leur enfant.
- Pendant la semaine du 12 au 16 février, les CM ont participé à une immersion au collège Rollinat avec les CM des autres écoles du secteur.
- Les CM 2 vont continuer leur formation PSC1 donné par la Croix Blanche et financé par la municipalité.

A venir :

- 6 avril : initiation à la course d'orientation au château de Sédières.
- Pendant le mois d'avril, en partenariat avec la gendarmerie, les CE 2 passeront leur permis piéton et les CM2 être sensibilisés sur une utilisation responsable d'internet des réseaux sociaux dans le cadre du « permis internet »
- 31 mai : athlétisme au stadium Brive

3) Prévision des effectifs pour la rentrée 2024

Voici les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2024

Classe Monsieur Guillout : entre 5 et 7 GS + 7 CP + 7 CE 1 = 19-21

Classe Monsieur Saunier : 7 CE2 + 10 CM 1 + 11 CM 2 = 28

Une communication de la municipalité sera adressée aux familles des futures GS pour leur rappeler les modalités d'inscription à l'école.

4) Discussion sur l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2024

Après discussion, le Conseil d'Ecole valide Les horaires de l'école pour la rentrée 2024 qui restent inchangés.

	Horaires communs au lundi, mardi, jeudi, vendredi
Début des cours de la matinée	08h30
Fin des cours de la matinée	11h30 : Pour la seule classe de Mr Guillout 12h00 : Pour la classe de Mr Saunier
Pause du midi	11h30 à 13h : Classe de Mr Guillout 12h00 à 13h30 : Classe de Mr Saunier
Début des cours de l'après-midi	13h : Mr Guillout 13h30 : Mr Saunier
Fin des cours de l'après-midi	16h00
APC	16h00 à 16h30 seuls les mardis, jeudis et vendredis

5) Discussion autour des travaux effectués et programmés ou à programmer :

a) Nouveau système téléphonique

Un nouveau système téléphonique a été installé avec de nouveaux numéros :

- école : 05-55-96-97-05

- cantine/garderie : 05-55-96-97-04

Ce système permet de communiquer entre les différents lieux (classes-cantine-mairie). Egalement, il permet de déclencher un signal d'alerte sur tous les postes notamment dans le cadre de la procédure du PPMS intrusion.

b) Réaménagement de la cour et du préau

Dans le cadre des projets « notre école faisons-la ensemble » une réflexion a lieu en vue de réaménager la cour et le préau. Dans ce cadre, des membres de la commission des affaires scolaires ont reçu Sandra Nicolle, Paysagiste/Urbaniste OPQU, du CAUE 19. Celle-ci a transmis des propositions d'aménagements envisageables. Egalement la municipalité a demandé des devis pour « refaire » le sol de la cour.

D'ici la fin de l'année, la commission des affaires scolaires (à travers elle la municipalité), les représentants des parents d'élèves, les élèves et leurs enseignants vont travailler ensemble afin de concevoir un projet répondant au mieux aux besoins des élèves sur cet espace cour-préau. Il devra confronter différentes problématiques : lutter contre la chaleur lors des mois chauds, proposer des lieux de jeux calmes (lectures, activités manuelles, ...) avec du mobilier adapté, créer un lieu de stockage pour ce mobilier et définir un marquage au sol. Enfin tous ces aménagements éventuels devront permettre la mise en œuvre des cours d'EPS pendant les temps de classe.

c) Chauffage

Monsieur le maire indique qu'il serait souhaitable que le chauffage dans les classes soit baissé lorsque l'école est fermée. Les enseignants veilleront à ce que cela soit fait à l'avenir.

6) Discussion autour de la cantine

a) Coût de la cantine

Les coûts des fournitures et de la nourriture pour la cantine ont fortement augmenté. Des négociations sont actuellement menées auprès des différents fournisseurs afin de limiter cette forte augmentation. Malgré tout, la municipalité va sûrement être contrainte de revoir le tarif des repas à l'avenir.

b) Loi Egalim et restauration collective

La municipalité travaille activement afin de répondre au mieux aux différentes exigences définies par la loi Egalim : des approvisionnements plus durables et de qualité ; des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire ; une diversification des sources de protéines ; la fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques

c) Aide cantine à 1 €

La municipalité désire mettre en place à la rentrée 2024 le dispositif « cantine à 1 € » pour les familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000€ .

7) Discussion autour de la fête de l'école

La fête de l'école aura lieu le 28 juin 2024. Une communication plus précise vous sera fournie ultérieurement.

8) Présentation des comptes de la coopérative OCCE.

Après prise en compte des opérations en cours (paiement classe de découvertes à l'odcv), le solde du compte est de 340,99 €

Le directeur.
Saunier Mathieu